



# AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

CONCOURS 14-15-E007

# ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTES EN LANCEMENT D'ENTREPRISE

CONTRAT À TEMPS PARTIEL (100 % DE TÂCHE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 MULTICENTRE DES TROIS-LACS

### Période d'affichage

Du 29 août au 11 septembre 2014

## Horaire de travail

Selon l'horaire régulier des enseignants

#### Nature du travail

Le multicentre des Trois-Lacs est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour enseigner le lancement d'une entreprise dans le cadre d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) subventionnée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Une bonne expérience en gestion et en lancement d'entreprise est nécessaire pour être en mesure de transmettre la passion de l'entreprenariat. La personne retenue devra encadrer un groupe d'élèves dans la réalisation de leur projet d'affaires.

# Qualifications requises:

Détenir un baccalauréat en administration ou dans un domaine pertinent.

Avoir trois (3) années d'expérience de travail dans le domaine de la gestion et le lancement d'entreprise.

#### Exigences particulières:

Avoir une expérience d'enseignement est un atout.

Capacité de travailler en équipe.

Faire preuve d'autonomie et de dynamisme.

Faire preuve de jugement et de sens éthique.

Avoir une ouverture à s'inscrire au Baccalauréat en enseignement de la formation professionnelle (qui peut être fait à temps partiel)

# Mise en candidature :

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, <u>au plus</u> tard le 11 septembre 2014, 16 h à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire

Commission scolaire des Trois-Lacs 400, avenue Saint-Charles Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1

Courriel: reshum@cstrois-lacs.qc.ca

Télécopieur : 514 477-7023

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.